Jeudi 4 septembre 2025

Bienvenue aux parents des élèves de 9^e.



- 1. Accueil
- 2. Présentations des intervenants:
 - Médiatrice
 - Infirmière scolaire
 - Enseignante spécialisée
 - Responsable échanges linguistiques
 - Conseillère en orientation
 - Travailleur social en milieu scolaire
 - Entr'aide
- 3. Règlement d'orientation
- 4. Nouvelle grille horaire
- 5. Informations du COSP
- 6. Divers
- 7. La parole aux maîtres d'EGS



Equipe de direction

Mmes Aubry Eschmann et Tabacchino M. Rohrbach

Secrétariat

Mme Gigon

Conciergerie

Mme Amstutz et Chappuis-Chételat M. Wattenhofer



Maîtres de classe

9'11 et 9'12: M. Cuttat

9'21: M. Dalmas

9'22: M. Spinelli (1^{er} semestre M. Dalmas)



2.1 Présentations des intervenants

Les médiateurs



Isabelle Chapuis
079 523 69 45
isabelle.chapuis@edu.jura.ch



Julien Spinelli 079 624 67 95 mediateur@esvalterbi.ch



- Permet aux élèves de mieux gérer leur parcours scolaire et leurs émotions
- Amène les élèves à faire émerger leurs propres solutions
- Aide les élèves en conflit à se comprendre

• Favorise le dialogue

• Est un lieu d'écoute



2.2 Présentations des intervenants

Infirmière scolaire : Mme Marie Buchwalder



Mission de la santé scolaire : l'unité de santé scolaire vise à promouvoir la santé et prévenir les problèmes de santé dans le milieu scolaire dans toutes les écoles du canton du Jura (niveaux primaire, secondaire I et secondaire II). Ce dernier agit en tant qu'un environnement favorable au développement et à la santé des élèves, des enseignant "- es et des autres professionnel-les.

Activités principales de la santé scolaire sont les suivantes :

- -> Offrir écoute et conseils aux élèves lors de permanences régulières
- -> Procéder aux visites de santé scolaire
- -> Participer aux activités de prévention et promotion et de la santé organisées dans les écoles



2.3 Présentations des intervenants

- Enseignante spécialisée : Mme Pauline Gigon
- ◊ Suivi des élèves en difficultés
- ♦ En co-enseignement, en leçons individuelles ou par petits groupes
- ♦ En lien avec les maître·sses de modules/classes
- ♦ En collaboration avec les maître·sses de branches
- ♦ Souplesse dans la durée du suivi /selon les besoins et la motivation des

élèves concerné·es



2.4 Présentations des intervenants

Responsable des échanges linguistiques : Mme Laurence Gogniat

www.movetia.ch





ECHANGES LINGUISTIQUES A L'ESVT

Notre école encourage vivement ses élèves à participer à un échange linguistique.

Les avantages d'une telle expérience sont nombreux:

- utiliser concrètement les savoirs acquis en cours de langue
- partir à la découverte d'une nouvelle culture
- rencontrer de nouvelles personnes
- etc.





Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la responsable des échanges de l'ESVT : Laurence Gogniat



2.5 Présentations des intervenants

Conseillère en orientation: Mme Gabriella Gay des Combes



2.6 Présentations des intervenants

TSS: M. Julien Vuille





2.7 Présentations des intervenants

- Groupe Entr'aide: équipe d'enseignants
- -> méthode de la préoccupation partagée
- -> en cas d'intimidation

3. Règlement d'orientation 9e

- Changement de niveaux
- Condition pour transition ascendante facultative : 5.50 au moins en FR, MA ou AL
- -> 12^e semaine (min. 3 notes)
- -> premier semestre 9e ou deux semestres consécutifs
- Transition descendante obligatoire si durant 2 semestres consécutifs la moyenne est égale ou inférieure à 3.5

Exemples:

```
4.5 et 3 > niveau maintenu, mais si le semestre suivant 3.5 > transition descendante 3 et 3.5 > transition descendante obligatoire
```

• Transitions descendantes volontaires possibles à chaque échéance (12e semaine + fin de chaque semestre)



> Orientation dans les options

- Changement facultatif d'option possible à la fin de chaque semestre
 - si transition ascendante dans les niveaux
 - sur demande des parents
- Changement obligatoire d'option
 - 1 seul A dans les options 1&2 ou 2 A et 1 C→ transition descendante obligatoire en option 3 ou 4
 - 1 seul B dans l'option 3 → transition descendante obligatoire en option 4
 - moyenne d'option annuelle insuffisante → transition descendante obligatoire
 - plus de deux notes d'option insuffisantes → transition descendante obligatoire
 - transition obligatoire d'option à la fin d'un semestre (chute dans les niveaux) et à la fin de l'année scolaire



- 4. Nouvelle grille horaire
- ❖niveaux A, B, C en français -> le profil définit une option : 1, 1+ ou 2
- ❖3 leçons d'un cours à choix sans impact sur le choix de formation future
 - Latin
 - Italien
 - MSN
 - AM et technique
- -> séance d'information fin novembre/ début décembre



5. Information du COSP

Orientation scolaire et professionnelle



Présentation

Gabriella Gay des Combes Conseillère en orientation

- Référente
 - **►** ESVT
 - Adultes et jeunes adultes
- Lieu de travail
 - ► Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle

COSP - Rte de Bâle 26 - Delémont

Rôle du conseiller en orientation



Ressource pour obtenir des informations sur les métiers et les formations



Soutien à l'élève dans l'élaboration d'un projet professionnel



... 2 ans pour se préparer ...



Objectif deuxième semestre de 11ème année :

- Signature d'un contrat d'apprentissage
- ▶ Inscription dans une structure, une école

... Dans 3 ans ...





Formation professionnelle

Formation générale

... choix d' une voie de formation

... Comment arriver à ce choix ?



Parcours d'orientation ... Exemple Quand faire quoi?



· 9ème année:

- Explorer, découvrir
- Visite de classe à l'espace d'information





· 10ème année:

- · Se renseigner avec précision
- Effectuer un ou plusieurs stages d'observation
- Vérifier si l'on peut réaliser son projet
- Se décider, plan B
- Séance d'information du COSP en fin de 10ème





Attention aux délais d'inscription!

• 11^{ème} année:

- Trouver une place d'apprentissage
 - Postulations, tests de sélection
 - Stages de sélection, entretiens d'embauche
- S'inscrire dans une école
 - Formules d'inscription, joindre bulletins et autres, examens, délais



Comment s'informer?



Visite à l'Espace d'information

Dossiers, dvd, adresses, prendre RDV, ...



Séances d'information et portes ouvertes
 Dans les écoles (secondaire 1 et 2)



Effectuer des stages



Discussions avec professionnel-le-s

Entretien individuel avec un-e conseiller-ère en orientation dès la 10ème année sur RDV (ou à l'Espace d'information- sans RDV)

Où trouver des infos sur internet?



- www.orientation.ch
 - ► Informations sur les professions et les écoles
 - ▶ Bourse des places d'apprentissage (Suisse)
 - ► Bourse des entreprises formatrices (Suisse)
 - ▶ organisation stages sans limite géographique



► www.mon-app.ch (11ème année)

SFP – Canton du Jura = service de la formation professionnelle (secondaire II)

Inscription aux transitions



Espace d'information à Delémont

OÙ NOUS

 Ouvert tous les mercredis après-midi

- 13h30 à17h00 Sans rendez-vous

Possibilité d'avoir un entretien d'information bref avec un-e

Brochures du COSP

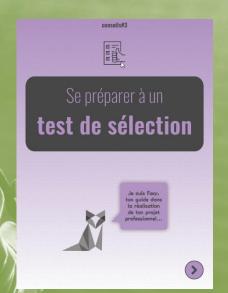
Brochures à télécharger sur notre site :

www.jura.ch/orientation











Nouveau:

- Abonnez-vous à notre compte INSTAGRAM
- pour être informés au fur à mesure des événements
- Présentation des après-midi découvertes dans les entreprise du Jura – les mercredis l'après-midi

LE COSP A OUVERT SA PAGE INSTAGRAM, SCANNE LE CODE QR





Rappel - Prestations du COSP Besoin d'aide

- Permanence à l'ESVT
 - -sur inscription
 - Au secrétariat de l'ESVT
- Espace d'information
 - -mercredi après-midi
 - -13h30 à 17h00, sans rdv
- Entretiens personnels bilan d'orientation (a partir de la 10^{ème})
 - sur rendez-vous Bilan d'orientations (tests d'intérêts)
 - A l'Espace d'information Entretien d'information
 - formulaire sur le site pour prendre RDV : www.jura.ch/orientation



Pour terminer nos coordonnées ...

Questions

Contact par mail ou téléphone 032 420 34 70 secr.cos@jura.ch

Demande de Rendez-vous avec un-e conseiller-ère
 Formulaire ONLINE
 www.jura.ch/orientation

Je vous remercie pour votre attention





6. Divers

Rappel: dispositifs pédagogiques destinés aux élèves en difficultés d'apprentissage

Diagnostique obligatoire -> mesures possibles décidées par l'enseignant selon la directive et év. le COMPAD.



6. Divers

Adresse du site internet de l'ESVT

www.esvalterbi.ch

Absences: vérification par WebUntis



6. Divers

Idioma: projet d'école

- Un artiste: Dips

- 4 journées pour des ateliers
- 20 juin 2026: journée festive



6. Divers





6. Divers

Art 9: ancienne teneur

Sauf autorisation expresse de l'enseignant, l'utilisation des téléphones portables et autres appareils électroniques est interdite pendant le temps scolaire sur le périmètre de l'école, à l'intérieur des bâtiments et dans les cours de récréation. Ces appareils doivent être éteints et non visibles sous peine de confiscation (min. 4 jours scolaires).

Art. 9: nouvelle teneur

L'utilisation des téléphones portables et autres appareils connectés est interdite pendant le temps scolaire sur le périmètre de l'école, à l'intérieur des bâtiments, dans les cours de récréation, ainsi que lors des activités extrascolaires. S'ils sont apportés à l'école, ces appareils doivent être éteints et rangés dans le casier de l'élève sous peine de confiscation (min. 4 jours scolaires).



6. Divers

Merci de signaler par courriel au secrétariat les changements d'adresse et de numéros de téléphones.



Le succès de notre mission éducative requiert une action conjointe entre les parents et l'école.

Merci de votre collaboration!



6. Divers

Avez-vous des questions, des remarques, ...?



7. La parole aux maîtres de classe

M. Cuttat 9'11 et 9'12

jordan.cuttat@edu.jura.ch

M. Mathieu Dalmas 9'21 M. Mathieu Dalmas (1^{er} sem) 9'22

mathieu.dalmas@edu.jura.ch

Notre rôle en tant que responsable de classe

- Personne de référence pour les élèves de la classe
- Lien entre les élèves, les parents, les enseignants, la direction ou le service de l'enseignement
- Aborder certains thèmes au cours des trois ans dont : l'utilisation des médias, vivre avec les autres, apprendre à apprendre, harcèlement scolaire, etc.
- Assister les parents dans la préparation au choix professionnel

Ce qui change à l'école secondaire, par rapport à l'école primaire :

- Un enseignant spécialiste, par discipline
- Chaque discipline dans une autre classe
- Affaires personnelles dans un casier
- Cours par classe, par niveau ou par option (pas toujours les mêmes camarades)

Absences

- Pour annoncer les absences imprévisibles, merci d'avertir le secrétariat par email ou téléphone (dès 7h15).
- Toute absence non annoncée doit être justifiée par les parents dans le carnet hebdomadaire (pages prévues à cet effet). La justification d'absence doit être présentée à l'enseignant d'EGS.
- Les absences prévisibles doivent faire l'objet d'une demande de congé. Utiliser les pages « Autorisation » du carnet hebdomadaire pour faire cette demande qui sera présentée à la direction (tous les matins à la pause de 9h10)

Signature hebdomadaire du carnet de devoirs par les parents

- Les parents signent le carnet chaque semaine (pour chaque leçon d'EGS)
- Certaines semaines, les parents doivent aussi signer la page cartonnée du carnet de devoir pour confirmer qu'ils ont pris connaissance des circulaires (feuilles d'informations) distribuées aux élèves.

Entretiens

- Module 9'1: jeudi 26 mars dès 18h00
- Module 9'2: lundi 30 mars dès 18h00

+ séance d'information sur la nouvelle grille horaire cet automne



Module 09'1				Module 09'2		
Heure	Branche	Salle	Heure	Branche	Sa	
20h00	FR A Mme aMarca		20h00	MA A M. Dalmas		
20h20	MA A M. Chapatte	11	20h20	AL A Mme Verona	2	
20h40	AL A Mme Chèvre		20h40	FR A Mme Wolff		
20h00	FR B Mme Currat		20h00	MA B Mme Willemin		
20h20	MA B Mme Leanza	12	20h20	AL B Mme Gogniat	2	
20h40	ALB M. Wolff		20h40	FR B M. Bieri		
20h00	FR C M. Choffat		20h00	MA C M. Jacot		
20h20	MA C M. Bieri	13	20h20	AL C M. Wolff	2	
20h40	AL C Mme Tabacchino		20h40	FR C M. Eschmann		



Merci de votre participation!

Bonne fin de soirée!